

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					J						

# DISCOURS

FAIT PAR

## UN MARCHAND

DE LA VILLE

## DE BORDEAUX,

Touchant le Commerce de la Mer.

ADRESSE' AUX NEGOCIANS DE LADITE VILLE.

**L**n'est pas moins de l'utilité d'un Estat, de s'appliquer au Commerce de la Mer, qu'il est necessaire pour sa grandeur, de s'appliquer à l'exercice de la Guerre; l'un pour aller chercher dans les parties du Monde les plus éloignées, ce qui est necessaire pour le bonheur & l'ornement de son País; l'autre, pour résister aux Ennemis, & empêcher le mauvais dessein des Estrangers; aussi ces deux choses font que les hommes évitent l'oisiveté, & s'occupent utilement pour acquérir le comble de bonheur & des richesses; si bien que c'est un grand manquement à un Estat quand le Commerce n'y fleurit pas, & que par negligence on méprise le beau & l'unique moyen de s'enrichir, sur tout durant & pendant la Paix, qui est pour le Commerce de la Mer, ce que le repos de l'esprit est à l'égard d'un particulier. Chacun sçait quels orages la France a eu à combattre & en particulier les troubles de la Guyenne, laquelle outre la part qu'elle a ressentie aux calamitez de l'Estat, s'est veüe elle même en nos jours, sur le penchant de sa ruine, ce qui sert beaucoup à excuser la Ville de Bordeaux en particulier de ce qu'elle n'a pas considéré les avantages que la Navigation luy pouvoit apporter par la bonté de son Port, & la quantité des Dentrées qu'elle envoie & qu'elle reçoit de toutes parts; mais à present que ce Royaume jouit d'une profonde Paix par les soins de nôtre Invincible Monarque, il seroit étonnant, si cette Ville n'entroit dans des considerations tres-avantageuses pour l'Estat, & pour sa propre utilité. Son Port de mer le plus grand, le plus beau, & le plus riche de France, appelé le Port de la Lune par sa figure d'un Croissant, qui peut en tout temps contenir plus de douze cens Navires, est aussi tant renommé par les Nations Estrangeres, qu'il semble n'être plus navigable que par elles, & l'abondance des Vaisseaux que nos aliez & voisins nous envoient, reproche nôtre besoin; & l'occupation que les Estrangers preparent à leurs Vaisseaux à certains temps de l'année, pour eux mêmes, font voir nôtre dillette par leur privation; & nous pouvons bien dire, que tres-souvent nonobstant le grand concours des Vaisseaux Estrangers, nous sommes dans le manquement, & fruitrez d'envoyer hors de la Province, ses Dentrées, qui nous reviennent par ce defaut incommodes, mêmes inutiles.

Certes il vaudroit mieux n'avoir pas le beau Fleuve qui baise & qui caresse tous les jours nos Murailles, que de nous en pas servir, & manquer par impuissance plutôt que par le deffaut de courage ; N'est-ce pas une honte pour nous, de voir le besoin de Vaisseaux pour envoyer nos Dentrées hors de la Province ; d'ailleurs, le profit que les Estrangers en retirent, & que nous n'ozions avec assurance prendre les avantages chez nous, que les autres viennent recueillir avec empressement.

Il se void que les Hollandois se sont acquis beaucoup d'honneur & de gloire par le moyen de la Navigation, & l'Histoire fera toujours admirer les Portugais, de ce qu'ils ont été les premiers à rechercher les choses les plus necessaires à la société civile, par les efforts de leur Navigation, à laquelle ils doivent toutes leurs richesses, c'est par ces motifs que notre Roy a voulu qu'il se format des resolutions semblables, & des Compagnies en France, pour rendre ses Sujets riches & heureux.

Il est vray que la difficulté des commencemens & des choses nouvelles, a donné lieu de parler diversement de l'établissement de la Compagnie des Indes Orientales en France ; mais à présent il n'est personne qui sçache l'état des choses qui n'en reconnoisse l'utilité, & qu'il n'en soit tres-satisfaite. En effet, le Roy qui ne veut rien obmettre pour son advancement, & la propagation de cette entreprise, donne à ses Sujets l'esperance, de participer aux richesses des Indes, & nous devons bien l'esperer, puis que nos alliez l'aprehendent, & je puis dire aussi, qu'ils l'aprehendent, puis que des Directeurs Estrangers s'en sont expliquez à moy même étant lors parmy eux.

Il me semble que c'est aux Bourdelois, que les Declarations de notre Roy se sont adressées tres-particulierement pour les exciter à s'appliquer au Commerce de la Mer, lors que sa Majesté a bien voulu s'expliquer, que toutes sortes de personnes le pouvoient faire sans déroger, & encore plus particulièrement lors qu'elle a voulu gratifier ses Sujets qui feroient bâtir des Vaisseaux par des dons gratuits, mesurés seulement par le courage de ceux qui feroient le plus bâtir & construire.

C'est par ce motif encor, que le Roy a eu la bonté d'essayer en faveur de cette Ville divers moyens pour porter ses Habitans à faire bâtir des Vaisseaux, soit par des sermons obligantes, soit par des offres de sa protection, soit enfin par des Declarations qui engagent les Bourgeois de s'y appliquer avant que de jouir de plusieurs Privilèges honorables, & des Charges publiques.

Cependant il se void que tous les moyens recherchez jusques à présent, n'ont pas procuré plus de sept à huit Vaisseaux aux Negocians de cette Ville, & que la plupart des Habitans s'appliquent à faire cultiver les champs & les remplir de vignes, sans considerer que l'abondance de ce fruit nous prive d'en posséder de plus solides, & que le grand nombre des vins a creu d'une moitié depuis l'année mil six cens soixante, requiert aussi un tres-grand nombre de Vaisseaux pour en faire le transport hors de la Province ; & les Vaisseaux ne se trouvant point icy dans le temps necessaire, il en revient un dommage si grand pour le País, qu'il fait crier le vulgaire, & étonner les plus puissans, sans qu'aucun courre au remede ; mais dans le sentiment du dommage, on se contente d'accuser l'abondance, & de dire qu'il faut la reprimer en arrachant les vignes, du moins le superflu, pourtant cela ne se fait point, au contraire dans cette culture ingrate, les hommes qui n'entreprenent rien sur la mer, travaillent à faire produire du vin à leur dommage.

Au lieu que dans l'état present de la grande culture des Vin, Eau de Vie, Prune, Pastel, Miel, & autres Dentrées, il se void qu'il n'y a point de Ville en l'Europe, qui puisse employer tant de Vaisseaux que celle-cy peut faire, & point de Ville au Monde qui n'en profite

d'avantage, partant si le sentiment du besoin sert de motif à rechercher les choses nécessaires, la Ville de Bordeaux pour le sentiment du sien, devoit s'appliquer à la Navigation, & faire construire des Vaisseaux pour son service, & pour s'enrichir à l'exemple des autres Villes. Dans ces considérations, un particulier fidele à son Roy, & affectionné à la Patrie, a voulu faire ce Discours, & employer ce qu'il peut pour exhorter les Habitans de Bordeaux, à s'appliquer au commerce de la Mer par les considérations alleguées, & par ces raisons suivantes & domestiques.

C'est que le Pays Bourdelois se trouvant remply d'une quantité prodigieuse de vins, est nécessité d'en rechercher le debit, afin de faire provision de bleds & autres choses nécessaires; & sans la vente de l'un, l'achat de tout le reste ne se peut faire, quoy que de nécessité absoluë, & sans la quantité des Vaisseaux. proportionnée à la quantité des vins, il deviennent incommodez dans les mains de ceux qui en font la garde; & pour en éviter le naufrage entier par la perte, en qualité & quantité, quoy que le vin soit réduit en Eau de Vie, au moins est-il certain que pour en retirer encore quelque bien, il faut necessairement des Vaisseaux & en bon nombre.

J'ayoue que depuis plusieurs années les Hollandois ontourny à cette Ville grand nombre de Vaisseaux, pour luy servir à envoyer hors du Royaume beaucoup de vins & autres Marchandises; mais depuis quelques années aussi, l'interruption de leur Commerce par des bruits de Guerre seulement, où la Guerre même vous a souvent privez de leur service à nôtre grande perte, comme aussi depuis cinq ans, nous avons experimenté que de leur crainte venoit nôtre mal, & que le fret étant réglé par le nombre des Vaisseaux, a esté à un prix exorbitant, au grand dommage encore de cette Province. Nous avons veu souvent que l'inclemence des Saisons a retenu leurs Flottes & fait écouler le temps des Cargaisons, qui est un grand mal, puis que la consommation ne se fait pas, & qu'on ne peut boire pour le temps passé, au lieu que si nous avions des Vaisseaux appartenans à cette Ville, il en reviendroit pour le fait des vins plusieurs utilitez, on pourroit l'envoyer dehors dans le temps nécessaire, & à bonne heure, par ce moyen la debite en seroit plus grande, le prix plus fixe, & par le moyen du debit s'ensuivroit celuy de pourvoir à l'achat des autres choses nécessaires; Les paisans auroient quelque fruit de leur labour, & par ce profit deu à leurs soins, ils pourroient sans peine payer les Tailles au Roy, & les Rentes qu'ils sont obligez, au lieu qu'à present leur état est pitoyable, le prix du fret seroit raisonnable, & ne nuiroit pas à celuy du vin, puis que la disette des Vaisseaux Estrangers seroit supplée par un bon nombre des nôtres; On éviteroit aussi les hazards que la mesintelligence entre les allies de ce Royaume fait ressentir, & n'auroit plus de lieu, ce que les Anglois ont voulu établir, que ce qui est dans la robbe de leurs ennemis, leur est acquis comme la robbe même, & comme en l'année 1665. il fut pris quantité de Vaisseaux Hollandois par les Anglois, la perte en fut tres-grande pour cette Ville.

Car il faut considerer, que depuis quelques années la majeure partie des Vaisseaux Hollandois venans icy charger, sont employez par les Habitans de cette Ville, qui sont contrains de charger leurs Denrées pour les Pais Estrangers, & obligés à leur donner de tres-grands frets, qui consume la plus part du principal, au lieu que par le moyen de nos Vaisseaux qui pourroient être employez à bonne heure, les Commissions étrangères pourroient s'executer, & par ce moyen éviter les risques de la pluspart des particuliers, qui ne chargent leurs Denrées pour leur compte que par contrainte, ou du moins le prix du fret ne tomberoit pas en des mains étrangères, & seroit un profit pour les Navigateurs du pays même.

Il est certain, que la presente année, sans aller plus avant, nous avons veu nôtre Port plusieurs fois vuide & sans Vaisseaux, & qu'il y avoit disette de vins en divers endroits, qu'on n'a pas peu suppléer dans les saisons ordinaires, pas même en Bretagne, au lieu que s'il y avoit eu des Vaisseaux, ces Pais-là eussent esté pourvus de vins, & celuy-cy déchargé; on éviteroit aussi les dommages frequens du rabais, que cause une grande quantité de vin, lors qu'elle arrive en même temps dans le pais Estranger, puis que cela réfléchit sur nous mêmes.

Mais si le besoin d'envoyer nos Denrées dehors, marque évidamment la nécessité d'avoir des Vaisseaux, il est bien nécessaire aussi de se servir du même moyen pour avoir du dehors ce qui nous deffaut, & sur tout où le profit est évident; Or la pêche de la Moruë qui s'est toujours pratiquée d'un air languissant, par quelques uns de nos Negocians, demande aujourd'huy d'être poursuivie avec plus de vigueur; & comme la nécessité arrache des efforts extraordinaires des hommes les moins entendus, l'honneur & la gloire en doivent produire de plus grands dans les Cœurs genereux, pour augmenter les belles resolutions qui se forment sur la terre, & qui s'achevent sur Mer.

La pêche de la Moruë est tellement nécessaire, que l'empressement & l'application que toute l'Europe y prend, en est un fidel garant, cette quantité de Vaisseaux de plusieurs endroits qui s'en remplissent, & qui viennent se décharger en cette Ville l'accusent de negligence; & le profit qui leur en revient, n'empêche pas que bien souvent ils ne témoignent de l'étonnement, voyant nôtre paresse; Il seroit pourtant facile de sortir de cette Letargie honteuse, & nous procurer avec assurance le profit que nos voisins prennent en nôtre ville; Je puis dire le même pour la pêche de la Baleine, dont les avantages en seroient si grands, que je suis remply d'étonnement, lors que je considere que ce soit encore une chose à entreprendre.

Pour faire remarquer ces avantages, il ne me faut qu'alleguer le profit qui revient annuellement à ceux qui font ce Commerce, (quoy que d'un air froid) en cette ville, & faire considerer combien est petite la quantité de Moruë, Huilles, & Fanons de Balaine, qu'ils envoient chercher, & combien est grande la quantité qui se consomme en ce Pais supplée par nos Voisins, & bien souvent par les Anglois même, les profits servans d'attachement pour eux, & de sujet de mépris pour nous. Il est vray que je me flatte de voir bien-tôt quelque changement, & cette negligence qui n'a que trop duré, prendra sans doute fin par la naissance du Privilege des nouveaux Bourgeois de cette Ville, lesquels étans obligés de mettre des Vaisseaux en Mer, voudront les occuper à leur profit, & s'affocier pour leur bien & celuy de l'Estat; Ce qui leur sera bien plus honorable que la timidité, dont quelques-uns sont accusez, & qui leur fait chercher quelque simulation aux interets que le Roy leur ordonne de prendre sur des Vaisseaux, avant que de jouir de la Bourgeoisie.

C'est aux Habitans de la Ville de Bordeaux que j'adresse mon Discours en general, mais plus particulièrement aux aspirans des Privileges des Bourgeois, avec priere de profiter de la conjoncture qui s'offre: car nôtre Roy aime si fort la Navigation, que je me promets qu'il nous accordera tout ce qui sera raisonnable, & fera reprendre ses faveurs Royales sur nous, s'il nous void dans l'état de negocier sur Mer; unissons-nous donc dans ce dessein, demandons au Roy: & afin qu'il nous donne, representons que cette Province luy pourra fournir en peu de temps grand nombre de Matelots pour son service, au lieu qu'à present elle en est dépourveuë, & qu'il faut pour un commencement que sa Majesté se contente d'un fort petit nombre, & qu'encor parmi eux, il s'en trouve qui font leur apprentissage.

5  
apprentissage où les coups de Maître sont plus nécessaires, c'est pour servir le Roy.

Au lieu que par le moyen de la Navigation, nous allons procurer le bien être à quantité de Familles, nous divertissons beaucoup de jeunesse, empêchant les uns de la débauche, les autres d'aller naviguer chez les Nations Estrangeres : nous donnerons de l'employ à nos Artisans, & nous servirons utilement les mandians importuns : nous apporterons le véritable remede aux inconveniens qui nous surviennent, au sujet de nos vins, par le defaut des Vaisseaux, & nous les faisons naviguer à tout ce qui peut apporter du profit, conservans à nous même ce que nous sommes obligez de payer à nos alliez & voisins pour les Vaisseaux qu'ils nous frettent, & enfin il faut esperer un changement de Matelots, lequel ayant quelque chose en sa profession de plus noble & de plus profitable, le nombre en augmentera si fort, que dans les occasions necessaires pour la conservation des interets du Royaume : Sa Majesté aura tres-agreable que cette Province luy fournisse des Matelots, dont la capacité réponde au dessein de la servir : On ne verra plus faire les premiers essais d'équipage sur des Vaisseaux de Guerre, mais plutôt par degrez, chacun entreprendra des voyages suivant son desir & sa capacité sur des Vaisseaux Marchands, pour se rendre dignes de plus grand service aux belles occasions ou l'honneur engage.

Je dis donc, que si les Habitans de la Ville de Bordeaux veulent s'occuper utilement pour la Navigation, ils doivent former une Compagnie sous l'adveu de sa Majesté, afin de mieux parvenir à la grandeur qu'elle se doit promettre : l'engagement pour les nouveaux Bourgeois & les aspirans, peut faire une bonne partie du fonds, étant obligez d'avoir interest de mil livres sur un Vaisseau, de sorte qu'il ne reste qu'à s'unir ensemble, & faire le plus grand nombre de Vaisseaux qui se pourra chercher, ensuite les moyens d'agrandir le fonds de la Compagnie : le Roy accordera des Privileges & quelque don gratuit pour supporter les difficultez d'un nouvel établissement, afin de ne rien diminuer du fonds que les interessez y auroient mis : & pour ne le pas risquer imprudamment, faire assurer sur nos entreprises aux Assureurs de Paris & Rouen, suivant la conjoncture, & les assurer à eux-même sur d'autres desseins : Je me promets que le Roy ne refuseroit pas son secours à une Compagnie qui se formeroit d'elle même, & qu'il feroit telles Declarations qu'il seroit nécessaire pour un établissement solide & permanent.

Je pourrois plus sensiblement représenter les avantages que la Province de Guyenne peut retirer de la Navigation, mais les Estrangers qui peuvent lire ce Discours, est cause que je ne m'en explique pas, pourtant j'en dis assez pour faire penser qu'il y a beaucoup à esperer : Unissons-nous donc ensemble pour faire une Compagnie, banissons la crainte qui retarde les bonnes actions, faisons le premier fonds, demandons hardiment à nos aspirans à la Bourgeoisie, de se hâter dans un si juste dessein, car la protection que sa Majesté nous accordera, la liberalité dont elle usera envers une Compagnie pour le Commerce qu'elle chérit, nous despendent de douter du bon succes : le fonds sera tel, qu'il n'y a pas lieu de se desier qu'il manque, puis que le nombre des Interessez s'augmentera par le nombre des Aspirans à la Bourgeoisie, & comme nous commencerons en un temps où nôtre Monarque est l'Arbitre de toute l'Europe, & que les Estrangers évitent sa colere : Il ne faut pas douter que sous son ombre, nous n'ayons la fortune favorable : Unissons nous donc encore afin de nous ouvrir la belle route qui nous a jusques à present esté fermée par les malheurs passés, & par nôtre negligence. 1686.